

## Sommet de l'IA : la culture au rabais ! Stop à l'hypocrisie !

Il aura fallu batailler pour n'obtenir au final qu'un strapontin au Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle (IA) de Paris. Grâce aux alertes et aux mobilisations des professionnel·les et représentants de la culture (artistes, auteur·ices, technicien·nes, etc.) et des « industries culturelles et créatives », le ministère de la Culture a réussi à arracher à l'Élysée une présence minimale : un seul artiste siègera à l'une des cinq tables rondes prévues le 10 février.

Pendant que l'IA sera célébrée comme une avancée majeure, que ce soit les 10 et 11 février en présence des chefs d'État, ou durant le « week-end culturel de l'IA », l'essentiel de la programmation mettra en avant « *les solutions permises par l'IA* ». La ministre de la Culture indique vouloir « *mettre en lumière, auprès d'un large public, les opportunités que l'intelligence artificielle offre aux créateurs* ». Elle assure néanmoins qu'« *elle n'évite pas pour autant les défis et risques auxquels les secteurs culturels sont aujourd'hui confrontés, dans le but de contribuer à façonner la création de demain* ».

### Nous ne sommes pas rassurés !

Les modèles d'IA générative puisent sans vergogne nos œuvres, nos prestations, notre travail, pour alimenter des logiciels conçus dans un seul but : remplacer les auteur·ices et artistes interprètes que nous représentons. Aujourd'hui même, des programmes télévisés et des contenus en ligne exploitent des sous-titres, des adaptations et même des doublages générés par l'IA. L'emploi des auteur·ices et des artistes est déjà fragilisé et la conséquence pour le public est de se voir imposer une culture appauvrie, déshumanisée, et standardisée.

### Le gouvernement peut bien vanter les « opportunités », mais où sont les garde-fous ? Où sont les mesures pour protéger ceux qui font la culture ?

### Nous ne nous laisserons pas effacer par des modèles d'IA !

Nous exigeons la mise en place de mesures immédiates et concrètes afin de protéger la culture et l'humain :

- **Obligation de transparence absolue** : identification claire des œuvres et prestations utilisées pour entraîner les moteurs d'IA.
- **Étiquetage obligatoire** : toute œuvre générée, même en partie, par le biais de modèle IA doit être signalée au public.
- **Mise en place de quotas de diffusion** : limitation stricte des contenus fabriqués par IA pour préserver la diversité artistique humaine.
- **Effectivité des dispositions du Règlement IA ainsi que du droit d'opposition prévu par l'article 4 de la Directive DAMUN** : mise en place d'un registre public transparent répertoriant l'exercice du droit d'opposition de chaque artiste et auteur·ice.
- **Révision des articles 3 et 4 de la directive DAMUN** : pour une meilleure protection des titulaires de droits.
- **Respect strict des dispositions du RGPD.**

L'innovation ne peut pas se faire au détriment de l'humain. L'IA, promue par les gouvernements, doit être encadrée et régulée dans l'intérêt de la culture et de l'ensemble des citoyens ! Et PAS pour alimenter les profits des « startups » et des grandes entreprises !

**Soutenez-nous, protégeons ensemble la culture et l'humain !**

